

AFFICHAGE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/09/2017

1- PERSONNEL

1-1 Accueil des locataires à la salle des fêtes

Il est question de l'astreinte et du remplacement ponctuel de l'agent en charge des interventions à la salle des fêtes le week end, à la demande des locataires en cas dysfonctionnement.

L'Assemblée décide qu'une liste d'élus sera établie et que l'agent en appellera les membres dans l'ordre, lorsqu'il devra s'absenter, afin que quelqu'un puisse intervenir rapidement sur place.

Les élus chargés de cette mission devront être formés.

2- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

2.1 Devis

L'Assemblée retient :

- le devis de la société Serrurerie du Lac pour des barrières et un garde-corps sur le muret du parvis de la mairie pour un montant de 4 423 €HT.
- Le devis de M.Poulet pour la création d'un regard et le bétonnage d'un ruisseau au droit de la maison ex Poitevin pour un montant total de 950 €.

2.2 Réhabilitation de la mairie

Les travaux ont été réceptionnés le vendredi 15 septembre, avec des réserves. Tout devrait être terminé le 22 septembre en vue du déménagement le lundi suivant.

Présentation des devis des 2 sociétés retenues pour le mobilier. Les élus choisissent les modèles. Le Conseil municipal donne à la commission travaux son accord pour les choix définitifs, à condition de respecter le montant voté au budget pour les dépenses relatives au mobilier.

2.3 Travaux

Le Maire informe l'Assemblée que les travaux d'enrochement Route du Vieux Saint-Ondras sont terminés et qu'il ne reste qu'à goudronner. La résine sur le parvis de la mairie sera prochainement posée.

L'élagage sera effectué d'ici une quinzaine de jours.

Les numéros devront être repeints sur les poteaux d'incendie.

Il est proposé d'installer le panneau d'affichage libre au bout du parking de l'école, contre la haie.

3- INTERCOMMUNALITE

Le Maire rend compte des différentes réunions auxquelles il a assisté. La compétence voirie est en discussion et les bureaux de la voirie, initialement à Pont de Beauvoisin, sont désormais à la Tour du Pin.

Il rend compte de la perception d'une nouvelle recette : le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour un montant de 1 011 €.

Le délégués au PLUi sont Christian VIEUX-MELCHIOR et Denis ANDRÉ (suppléant). La prochaine réunion aura lieu le 22/9 à 14h30 à Les Abrets.

4- DIVERS

Le Maire informe l'Assemblée qu'un service d'accueil unique des justiciables (SAUJ) de l'arrondissement judiciaire de Bourgoin-Jallieu vient d'être mis en place.

Il rend compte d'une décision de virements de crédits qu'il a prise le 22/08/2017 pour pourvoir au paiement des intérêts courus et des frais d'un dossier de prêt.

Le Souvenir Français a versé une subvention de 1 300 € pour la restauration du Monument aux Morts. Les travaux ont été subventionnés au total à près de 58%.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h30 au Monument aux Morts. Le élu souhaite que les élèves de l'école chantent la Marseillaise et / ou lisent des textes. L'organisation d'une cérémonie d'inauguration du Monument est à l'étude.

Comptes-rendus de réunions :

- Valérie GUINET : Association cantine scolaire
- Fabien TERRAZ : SEDI

Propreté des abris bus : de nombreuses affiches sont collées sur les abris bus, notamment celui du Brenier II est rappelé que c'est interdit sur le mobilier urbain.

Bulletin communal : les articles sont à transmettre en mairie avant le 23 octobre.

Il est proposé l'installation de « boîtes à livres ». Le conseil donne son accord, il convient de décider des emplacements les plus appropriés.

Extinction de l'éclairage public la nuit : la question va être étudiée (bilan des communes qui pratiquent) tout en sachant que la Préfecture demande de prendre en compte la sécurité des administrés la nuit.

Les communes seront chargées de l'enregistrement des PACS à compter du 1^{er} novembre 2017.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 16 OCTOBRE 2017